

## Administration douanière et fiscale nationale – PÉROU

3 juin 2020

### Assouplissements concernant le programme d'OEA

La Douane péruvienne a mis en œuvre deux mécanismes pour gérer le processus de certification dans cette situation d'urgence :

- **Demandes de certification d'OEA** : la Douane péruvienne continue d'évaluer les demandes d'OEA en analysant les documents présentés par les entreprises et en organisant des réunions virtuelles pour clarifier ou expliquer les procédures ou tout problème susceptible de se produire. Les validations sur site sont suspendues et la certification OEA n'interviendra qu'une fois que la validation physique pourra être réalisée.
- **Revalidation des entreprises en tant qu'OEA** : une fois qu'une entreprise est certifiée, la Douane péruvienne réalise une évaluation annuelle comprenant des visites sur site. En ce moment, compte tenu de la situation d'urgence, cette évaluation n'est effectuée que sur la base de documents. Les visites sur site sont remplacées par des réunions virtuelles pouvant comprendre des visites virtuelles (éventuellement au moyen d'un téléphone mobile de l'entreprise).